



GroupesOS



ETABLISSEMENT DE
PLACEMENT ÉDUCATIF
DAGO (EPE DAGO)

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00

NOUS CONTACTER



02 69 62 96 38 - 06 39 68 43 10



liste-dago@mlezi-maore.com
secretariat-dago@mlezi-maore.com



33 rue des Floralties - Quartier palmeraie,
Tsoundzou II 97600 MAMOUDZOU

SIEGE DE L'ASSOCIATION
6 Rue du Jardin Fleuri
Cavani 97600 Mamoudzou
MAYOTTE

Tél : 02 69 61 64 00
Fax : 02 69 62 10 85

secretariat@mlezi-maore.com
www.mlezi-maore.com
f mlezimaore
mlezimaore976



Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse



GroupesOS

ETABLISSEMENT DE PLACEMENT ÉDUCATIF DAGO (EPE DAGO)

En 2020, l'Établissement de Placement Éducatif DAGO est l'une des deux structures d'accueil collectif pour mineurs relevant du Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM), entrée en vigueur le 30 septembre 2021 pour remplacer l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et criminelle, sur Mayotte.

En effet, un Centre éducatif renforcé en session a ouvert en décembre 2018 sur le territoire. L'EPE, (Établissement de Placement Éducatif) DAGO a été habilité en novembre 2014 et inauguré officiellement le 28 janvier 2015.

L'EPE DAGO exerce ses missions dans un contexte en pleine mutation, suite à la départementalisation récente. Malgré une croissance démographique importante, une population très jeune, des tensions sociales fréquentes et une certaine précarité, Mayotte tend au droit commun et aux normes françaises.



NOS MISSIONS



PLACEMENT

Réaliser les placements judiciaires en accord avec les orientations du magistrat.



EVALUATION

Evaluer la situation de chaque mineur accueilli à travers un bilan global.



RESPONSABILISATION

Travailler une conscientisation du passage à l'acte délictuel ou criminel.



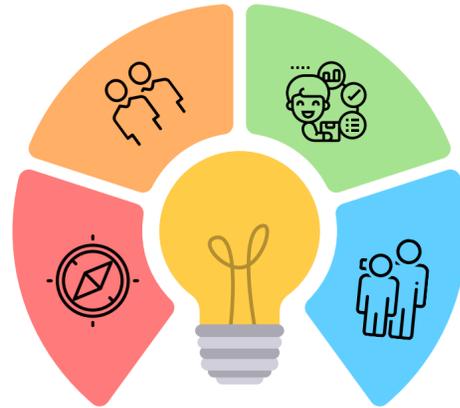
ACCOMPAGNEMENT

Accompagner chaque mineur dans la construction d'un projet de vie.



ORIENTATION

Préparer l'orientation et la sortie du dispositif en étroite collaboration avec les différents services de la PJJ.



NOS OBJECTIFS



BILAN

Construire un bilan global de la situation et des problématiques de chaque mineur en rapport avec les préconisations de l'ordonnance de placement provisoire.



FAMILLE

Favoriser le maintien et le retour du mineur dans son environnement familial, social et scolaire.



PROJET PERSONNEL

Etablir un projet individuel avec le mineur, en y associant la famille, et en instaurant un partenariat permettant l'intégration des mineurs en milieu ordinaire de vie (scolarité, apprentissage sous forme de stage, loisirs, etc...)



AVENIR

Proposer et construire une prise en charge individualisée et pluridisciplinaire.

NOTRE PUBLIC

L'Établissement de Placement Educatif Dago accueille des mineurs âgés de 13 à 17 ans placés par les autorités judiciaires en vertu du principe d'une prise en charge éducative en alternative à l'incarcération (Le Code de la Justice Pénale des Mineurs).

NOS PROFESSIONNELS



- Une cheffe de service
- Une secrétaire
- Une maîtresse de maison
- Un psychologue
- Un éducateur sportif
- 9 personnels éducatifs sur l'unité « VILLA »
- 3 personnels éducatifs sur l'unité « MAKAZIS »
- 4 surveillants de nuit
- Un agent technique
- Un éducateur technique
- Un éducateur logistique
- Un enseignant spécialisé mis à disposition par l'Éducation Nationale

